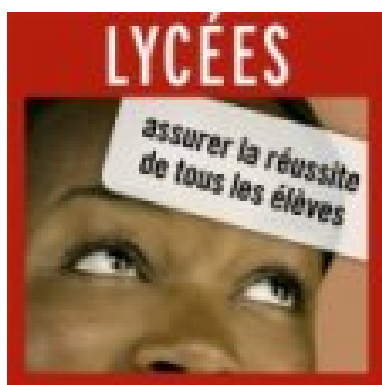


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2656>



Réforme du lycée : des propositions précipitées

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme Chatel - Commentaires et analyses sur la réforme des lycées -



Publication date: lundi 21 juillet 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le ministre Xavier Darcos a fait le choix de développer ses propositions concernant la future réforme des lycées jeudi 17 juillet, pendant les vacances scolaires.

Lors d'un « point presse », il a tracé les grands axes de la réforme qu'il envisage : architecture générale distinguant la seconde du cycle terminal, organisation des enseignements et des activités proposés aux élèves autour de trois grands blocs avec, en seconde, 60% pour les enseignements fondamentaux, 25% pour des enseignements complémentaires d'exploration et d'approfondissement, 15% pour des enseignements et activités d'accompagnement. Il insiste sur une architecture modulaire par semestre et le développement de l'autonomie des établissements... Le ministre a affirmé que la réforme aura des conséquences sur le temps de service des enseignants « qui seraient amenés à passer plus de temps dans les établissements ». A chaque fois qu'un ministre annonce la nécessité de « travailler différemment », c'est pour alourdir la charge de travail des personnels !

Le SNES et le SNEP notent que les propositions ministérielles vont bien au-delà de ce qui a été évoqué en juin avec les organisations syndicales. Ainsi ils contestent qu'après un « seul tour de concertation », le ministre puisse déjà avancer des propositions aussi précises que le « module semestriel de 3 heures » conçu comme « brique de base de l'organisation des enseignements ».

En outre, ils maintiennent ce qu'ils avaient dit en juin : le calendrier de mise en œuvre n'est pas acceptable : conception de la nouvelle seconde bouclée en décembre 2008 pour une mise en application dès la rentrée 2009. D'autant que le ministre annonce que devront être revus les programmes. Une réforme des lycées nécessite du temps, des allers et retours avec les personnels, les parents et les lycéens et ne saurait passer par des propositions imposées à la va vite.

Le SNES et le SNEP s'adresseront de nouveau au ministre avant la fin août pour renouveler leur demande d'un calendrier permettant le débat et l'indispensable consultation. Ils poursuivront la mise en avant de leurs propositions pour un lycée capable de répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes.

